



MAUGES
-sur-
LOIRE

Projet éducatif territorial

2022-2026
Commune de Mauges-sur-Loire

Editorial

*Mauges-sur-Loire est une commune ligérienne de l'Anjou.
Avec la Loire, son fleuve royal, le cadre de vie est appréciable et apprécié : il y fait bon VIVRE.*

Par ailleurs, notre commune est correctement dotée en équipements publics.

Le cadre de vie et les équipements sont les bons ingrédients pour le bien-vivre ENSEMBLE.

Mais entre eux, il y a nécessité d'y mettre du lien, du lien social.

Et tout cela se construit dès le plus jeune âge.

Notre JEUNESSE est l'avenir de notre territoire.

C'est pourquoi il est impératif d'y rédiger un PROJET EDUCATIF TERRITORIAL.

Celui qui suit, montre bien l'attractivité de la commune et sa dynamique.

Il se veut de donner « ENVIE ».

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à son élaboration, à sa rédaction et à toutes les personnes qui vont le faire vivre.

VITE, prenez-en connaissance.

Et que notre jeunesse s'épanouisse sur notre Mauges-sur-Loire !

Gilles Piton, Maire de Mauges-sur-Loire

Les enfants, de la crèche au lycée sont au cœur de nos priorités.

Sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire nous nous appliquerons à rendre possible sur Mauges-sur-Loire la réussite et l'épanouissement de chaque enfant et adolescent. Nous continuerons de favoriser l'accès aux savoirs, la participation aux activités culturelles et sportives et la découverte de l'environnement.

Mauges-sur-Loire avec ses 11 communes déléguées est un territoire vaste, nous nous assurerons de l'équité pour que chaque enfant quel que soit son lieu de résidence puisse s'épanouir dans des locaux agréables et puisse bénéficier des services de proximité.

Favoriser l'inclusion scolaire, une restauration de qualité avec des produits locaux et l'environnement, sont les 3 axes de travail prioritaires qui ont été retenus par l'ensemble des acteurs du PEDT.

Cela se fera avec vous et pour vous, pour le bien-être des enfants !

Anita Robichon, adjointe enfance, jeunesse, affaires scolaires

SOMMAIRE

Introduction	1
Notre territoire	2
Nos équipements	3
Nos associations	3
Notre projet mutuel	4-5
La feuille de route Mauges-sur-Loire	6-7
Le processus de concertation	8
L'offre de services	9
Présentation du service enfance scolaire	10
Nos services	11
Le portail famille	12
Des projets pédagogiques et de fonctionnements	13
La petite enfance	14
Les multi-accueils	15
Le relais petite enfance	16-17
Les affaires scolaires	18

SOMMAIRE

Les écoles	19
La relation aux écoles	20
Les restaurants scolaires	21-22
Les accueils périscolaires	23-24
Les accueils de loisirs extrascolaires	25-27
Le service des sports	28-29
Le service culture	30-31
La jeunesse	32-34
La famille	35-36
Nos objectifs éducatifs	37-44
Le plan mercredi	45-48
L'évaluation	49
Conclusion	50
Lexique	51
Nos informations générales	52



Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné aux articles L551-1 et D.521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec **les services de l'État** concernés et **l'ensemble des acteurs éducatifs locaux**.

La commune de Mauges-sur-Loire s'est saisie de cet outil de collaboration locale pour **rassembler** l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation et d'en mobiliser toutes les ressources pour garantir une continuité éducative entre les projets scolaires et les activités proposées en dehors de ceux-là.

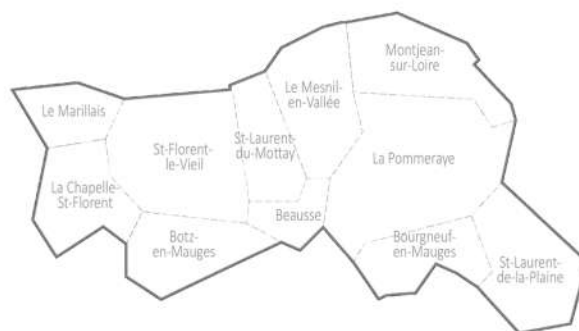
Ce PEDT est un **engagement** contractuel de 5 ans, non-exhaustif et malléable en fonction des besoins du territoire et de sa population.

Notre territoire

Mauges Communauté



Mauges-Sur-Loire



À Mauges-sur-Loire, chacune des 11 communes déléguées possède son propre établissement scolaire (6 écoles publiques et 10 écoles privées).



**11
COMMUNES
DÉLÉGUÉES**



**18 399
HABITANTS
INSEE – 2021**



**192
KM²**



Nos équipements

En complément des structures propres au service enfance jeunesse affaires scolaires, la Commune dispose aussi de :

- Un centre aquatique
- Une piscine estivale
- Six City stades
- Un Pumptrack
- De nombreux équipements sportifs
- Une bibliothèque par commune
- Deux ludothèques
- Une microfolie
- Trois cinémas associatifs
- Trois théâtres
- Deux musées
- Une école de musique
- Un parc découverte "Cap Loire"
- Des foyers de jeunes

Nos associations

Mauges-sur-Loire est une ville d'événements qui permet aux habitants de se retrouver. De la fête des vieux métiers à Beausse aux Courses de côte à La Pommeraye, en passant par les expositions "En miroir de..." à Saint-Florent-le-Vieil. La vie culturelle est variée et débordante avec plusieurs salles de spectacles et cinémas. Pas moins de **300 associations** (culturelles, sportives, loisirs et sociales) rythment la vie de la commune en proposant notamment des activités adaptées aux besoins des petits maugigériens.



Notre projet mutuel

Un projet éducatif

La commission enfance-jeunesse dont les orientations politiques sont fortes, a pour volonté de mettre en place une action éducative qui va dans **l'intérêt de l'enfant**. Cela commence notamment par une vigilance particulière à l'inclusion de tous les enfants dans les structures. La proximité est un objectif majeur. Cela s'incarne par l'existence de péricentres (accueil des enfants avant et après l'accueil de loisirs dans toutes les communes déléguées avec un transport encadré), afin que chaque enfant puisse accéder facilement aux différents services; la présence d'un accueil périscolaire dans chacune des communes déléguées également.

Pour qui ?

Le Projet Éducatif Territorial s'adresse prioritairement aux enfants du territoire de **0 à 11 ans**, public qui relève de la compétence de la Commune. Concernant la jeunesse de **11 à 20 ans**, Mauges-sur-Loire intervient en partenariat, principalement avec le **Centre social Val'Mauges** sur les temps extra-scolaires.

La Convention Territoriale Globale

La convention territoriale globale (CTG) signée le 20 janvier 2023, est une démarche fondée sur le partenariat avec la Caf pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires.

Ainsi, Mauges-sur-Loire a décliné sa démarche en 5 principaux axes :

1. Structurer et conforter l'offre d'accueil de la petite enfance afin de répondre aux besoins de toutes les familles
2. Renforcer l'attractivité et l'accès des dispositifs dédiés à l'enfance
3. Renforcer et élargir l'action jeunesse auprès des familles et des partenaires
4. Accompagner à la parentalité
5. Favoriser l'accès aux services et les parcours d'insertion

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- La CAF de Maine-et-Loire
- La MSA de Maine-et-Loire
- La DSDEN de Maine-et-Loire
- La DDEC de Maine-et-Loire
- Les directeurs et enseignants des écoles
- Le SDJES 49
- Le Conseil Départemental du Maine-et-Loire
- Mauges Communauté
- La DDPP de Maine-et-Loire

LES AUTRES PARTENAIRES

- Le Centre Social Val' Mauges
- L'association Les P'tits Loups
- L'association Pas à Pas
- L'association Pass'âge
- L'AFR de Saint-Laurent-du-Mottay
- Les MAM et micro-crèches du territoire
- ...

Attractivité

Un territoire attractif, c'est un territoire qui rayonne...

- Faire de Mauges-sur-Loire, un pôle touristique majeur
- Dynamiser le territoire par un habitat diversifié et vivant
- Amener des personnes à venir habiter à Mauges-sur-Loire
- Développer l'activité économique locale et de proximité
- Entretenir le lien entre la municipalité et les acteurs économiques
- Développer une politique de revitalisation du patrimoine historique communal en lien avec le tourisme
- Poursuivre des projets avec « Petite cité de caractère » à Saint-Florent-le-Vieil
- Avoir un projet phare pour Mauges-sur-Loire
- Faciliter les recrutements des agents et des acteurs économiques grâce à l'atout du cadre de vie
- Faire de la politique financière un atout pour les projets d'attractivité



A MAUGES-SUR-LOIRE

EN ACTIONS



Aménagements à Saint-Florent-le-Vieil pour préserver le label Petites Cités de Caractère



Installation de nouveaux habitants dans des nouveaux lotissements à la Pommeraye, Saint-Florent-le-Vieil et Saint-Laurent-de-la-Plaine



Valorisation touristique des bords de Loire avec la création d'une guinguette

Proximité

La proximité est indispensable à la réussite de la commune nouvelle...

- Le Maire délégué, cheville ouvrière de la proximité
- Développer les services pour répondre aux besoins des habitants
- Maintenir une scolarisation de proximité à Mauges-sur-Loire
- Favoriser une communication proche du citoyen et des agents, concrète, permanente et innovante
- Développer la participation citoyenne
- Conforter un lien fort avec les associations
- Accompagner la population dans la transformation numérique

EN ACTIONS



Amélioration de l'utilisation des salles communales et la création d'un tiers-lieu



Création des conseils participatifs, des groupes de concertation sur les grands projets comme l'usine Corine ou la place de la Février



Installation d'une France Services et d'un conseiller numérique qui se déplacera dans les Mairies

feuille de

Politique

2022-2026

TERRES &

Bien vivre ensemble

La solidarité,
une des valeurs
premières de
notre société...



- Maintenir un lien social permanent avec toute la population
- Mettre en œuvre une politique sociale adaptée aux besoins
- Adapter la politique enfance-jeunesse aux besoins
- Continuer à déployer le schéma de santé territorial
- Adapter en permanence le schéma gériatrique
- Maintenir et développer un programme culturel ouvert à tous
- Accompagner une politique sportive dynamique
- Engager une politique de mobilité de proximité
- Conforter le cadre de vie naturel
- Proposer un cadre de vie sécurisant
- Avoir une politique voirie rationnelle et adaptée
- Fidéliser les agents de Mauges-sur-Loire
- Mettre en place une politique d'ouverture sur l'extérieur

EN ACTIONS



Nouveaux locaux
pour la bibliothèque
du Marillais et le
multi-accueil de la
Pommeraye

Création d'un city stade à
Botz-en-Mauges et réhabili-
tation de la salle de sports de
Saint-Laurent-de-la-Plaine

RÉOUVERTURE



Réouverture d'un
commerce
multi-services à
La Chapelle-Saint
Florent

Protection de l'environnement

Protéger l'environnement est devenu
une priorité dans l'esprit de tous...

- Impulser une politique de transition écologique
- Protéger et développer les espaces naturels et la biodiversité
- Mettre en œuvre le schéma alimentaire et agricole communal
- Sensibiliser à la propreté communale
- Veiller à l'exemplarité de la commune



Nouvel éclairage de l'abbaye de
Saint-Florent-le-Vieil valorisant
le monument tout en respectant
la vie nocturne de la faune
et de la flore

EN ACTIONS



Rénovation énergétique
du restaurant scolaire et
périscolaire de
Botz-en-Mauges



Route

que

2026

LOIRE

Le processus de concertation



Plusieurs temps de **concertation** ont eu lieu dans la conduite de ce projet :

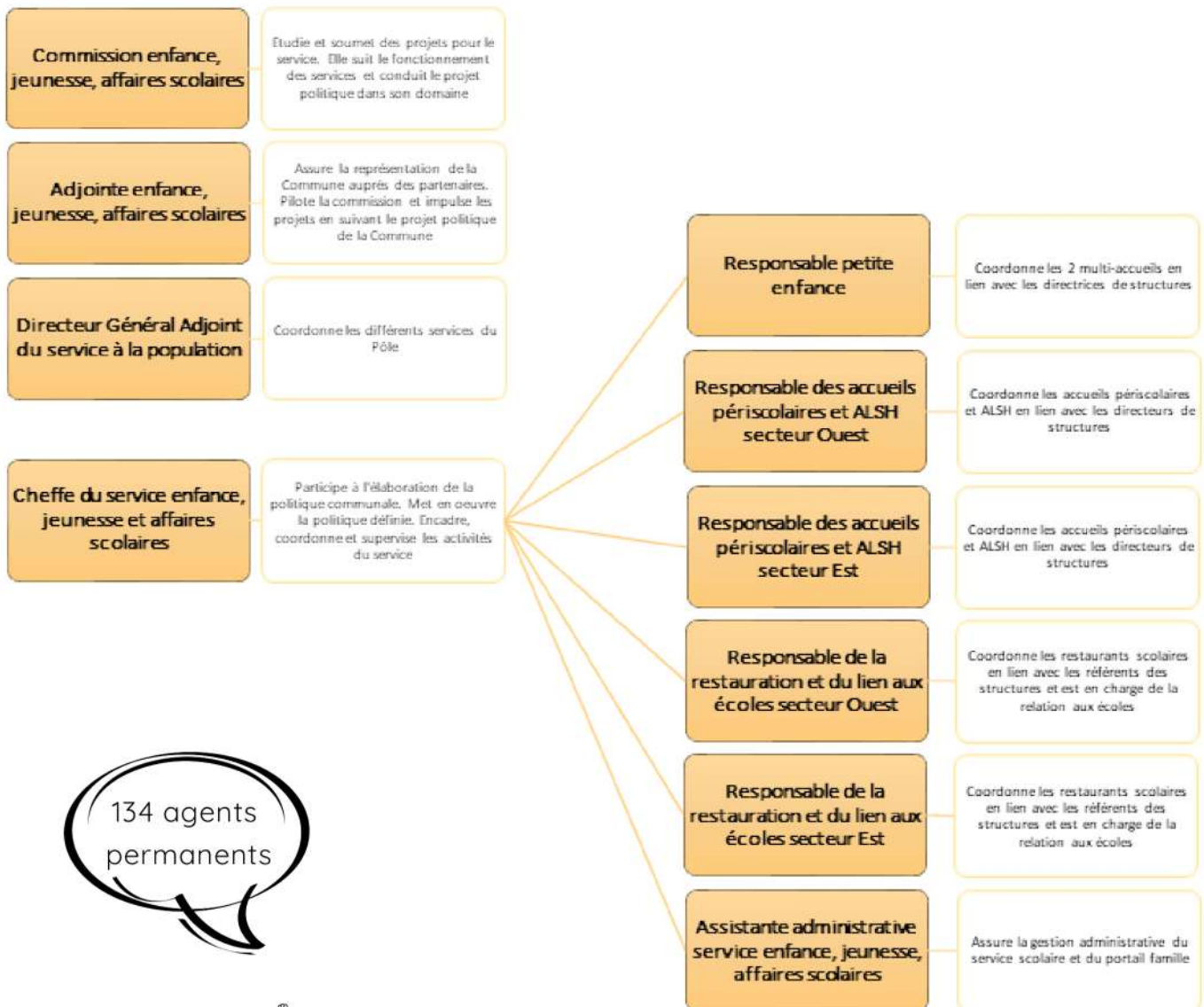
- Une commission enfance-jeunesse ;
- Un questionnement ouvert aux professeurs des écoles et aux associations sur les actions à mener en faveur des enfants de 3 à 11 ans ;
- Un questionnement ouvert aux commissions thématiques (culture, sport, social) ;
- Des temps de rencontre avec le Centre Social ;
- Des réunions de service ;
- Un bureau municipal.

La rédaction et la mise en forme du présent document ont été réalisées par le service scolaire et une assistante du Pôle des Services à la Population.

A high-angle, top-down photograph of a woman and a young child sitting on a light-colored carpet. The woman, on the left, is wearing a light grey hoodie and is holding a small, clear, square-shaped object with internal grid lines. The child, on the right, is also wearing a light grey hoodie and is looking down at the object. Various toys are scattered on the carpet, including a small white robot-like toy and some colorful blocks. A large, bright yellow banner with a torn-edge effect is overlaid across the bottom half of the image, containing the text 'L'offre de services' in a bold, black, sans-serif font.

L'offre de services

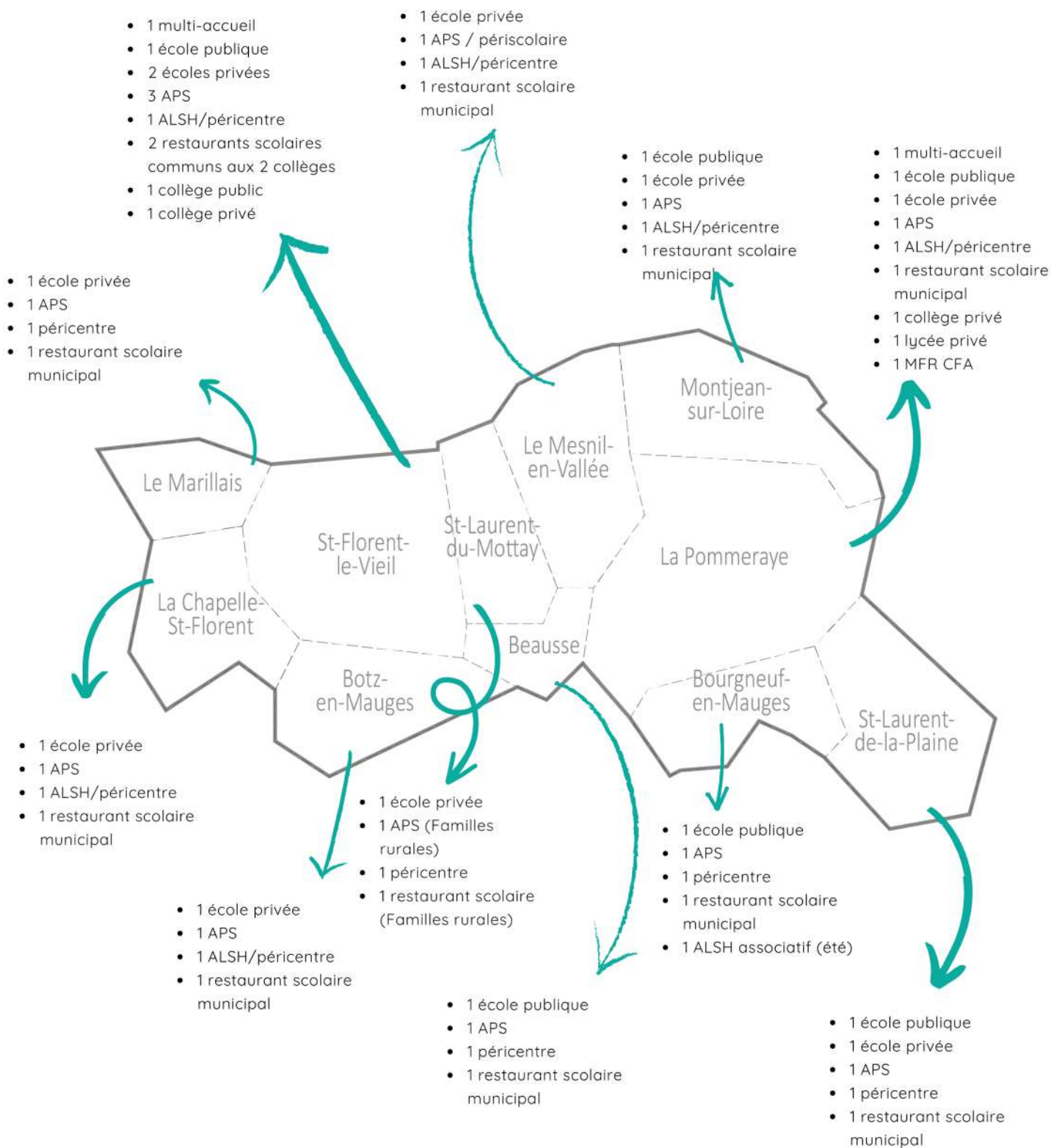
Présentation du service enfance scolaire



134 agents permanents



Nos services



Le Portail Famille

Le service scolaire et petite enfance est doté d'un **logiciel commun** à toutes les structures d'accueil communales de Mauges-sur-Loire.

Le Portail Famille permet de **planifier** en ligne, les **activités** de son enfant :

- Créer une inscription à une école publique
- Gérer les inscriptions et les réservations aux différents services scolaires (restauration scolaire, accueil périscolaire, accueils de loisirs) ou petite enfance (Multi-Accueil)
- Consulter le règlement intérieur
- S'informer sur l'actualité des accueils (plaquettes d'animations, plaquettes des camps,...)
- Payer les factures en ligne ou opter pour le prélèvement automatique
- Consulter l'historique et modifier les données personnelles
- Suivre l'état de traitement des demandes
- Disposer d'un espace de traitement de stockage sécurisé pour les pièces justificatives

Les familles peuvent être guidées par téléphone, ou accueillies au service scolaire ou dans les structures, pour faciliter leurs démarches sur le portail famille : <https://www.espace-citoyens.net/mauges-sur-loire/espace-citoyens>

L'ensemble des modalités de fonctionnement des différentes structures d'accueil est intégré dans le règlement intérieur.



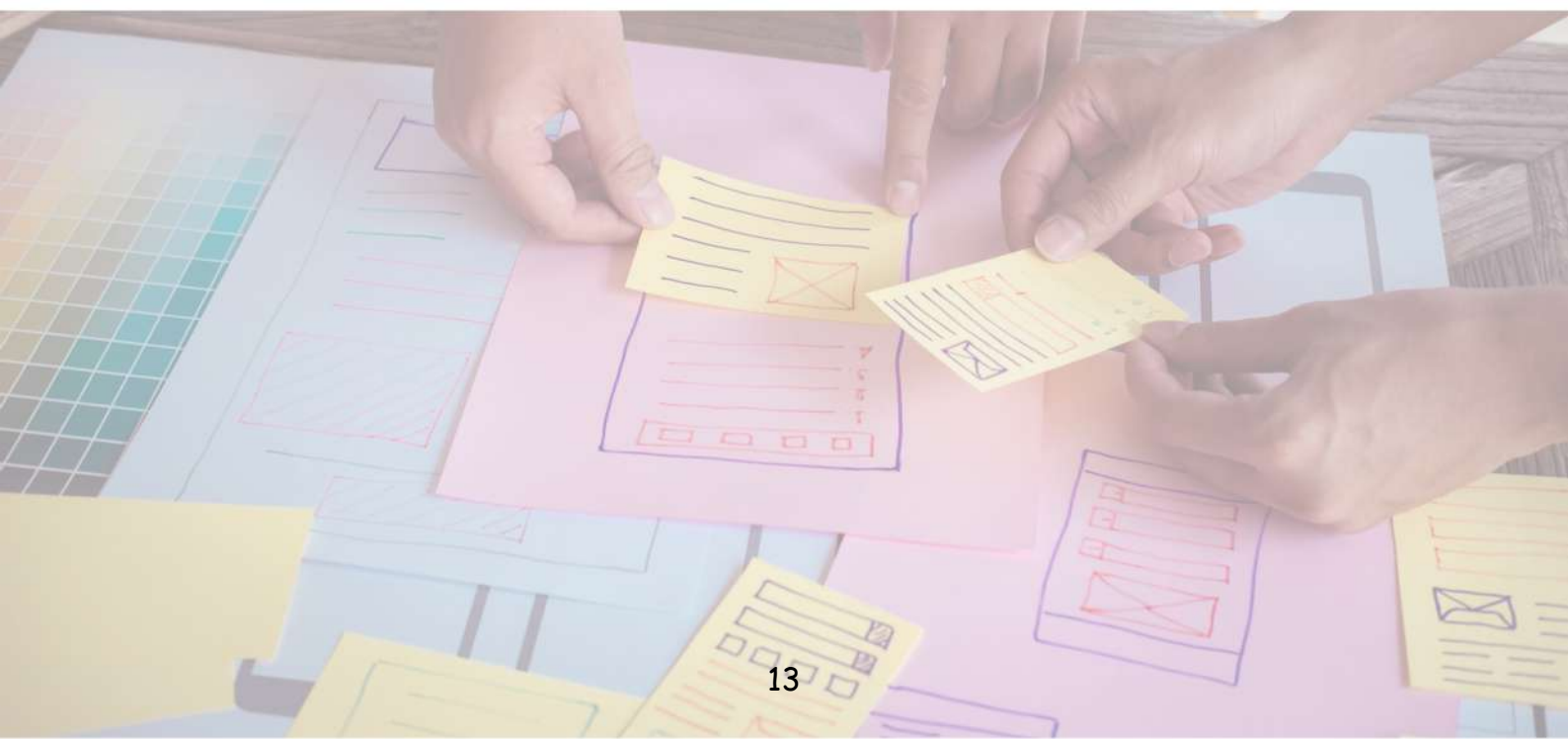
Des projets pédagogiques et de fonctionnements

Les équipes des différentes structures, ont travaillé ensemble leur projet, afin d'avoir des **orientations communes** pour **atteindre les orientations politiques du PEDT**.

Ils permettent à chaque équipe de **donner du sens** à leurs actions, d'avoir un référentiel commun tant en termes de **savoir-être** que de **savoir-faire**. Ils s'articulent autour des attitudes des professionnels et des moyens mis en place, tout en restant **centrés sur l'enfant**. Cela permet de conserver une cohérence dans les pratiques, indispensables pour proposer un accueil de qualité aux enfants et aux parents.

Ces projets sont vivants et peuvent évoluer. En effet, même en cours de déploiement, il est possible d'adapter les moyens d'actions et/ou le fonctionnement global de la structure afin d'atteindre au mieux ces objectifs.

Ils sont revus au minimum une fois par an, par chaque équipe, au moment de l'évaluation annuelle.



La petite enfance





Les multi-accueils



MULTI-ACCUEIL POM D'API

7 rue de la Chapelle
La Pommeraye
49290 Mauges-sur-Loire
Tél. 02 41 77 83 88



24 places maximum
9 professionnelles



MULTI-ACCUEIL LA GALIPETTE

2A rue David d'Angers
Saint-Florent-le-Vieil
49410 Mauges-sur-Loire
Tél. 02 41 72 63 48



18 places maximum
8 professionnelles



Le Relais Petite Enfance



RELAIS PETITE ENFANCE
Centre Social Val'Mauges

Place du Bourg Davy
La Pommeraye
49290 Mauges-sur-Loire
Tél. 02 41 77 77 74 29



Lieu d'écoute, d'animation et
d'information pour les parents et
professionnels de la petite enfance
2 professionnelles

> Un espace d'information

- Information sur les modes d'accueil
- Accompagnement administratif et législatif
- Information sur les conditions d'accès au métier d'assistant.e maternel.le

> Un espace d'animation

Les animatrices offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

- **Les matinées récréatives** (ouvertes aux parents sur certaines dates)

Des matinées dans toutes les communes pour être au plus proche des habitants (avec ou sans la présence de l'animatrice Relais Petite Enfance)

- **Les rencontres-éveil** (réservées aux assistant.e.s maternel.le.s)

Des intervenants de qualité sur des thèmes divers (musique, arts plastiques, cirque, bébé signe...)

- **Un soutien à la professionnalisation des assistant.e.s maternel.le.s**

- des groupes de parole
- des soirées à thèmes (sophrologie, yoga du rire ...)
- un accompagnement à la formation continue

- **Les animations diverses** (réservées aux assistant.e.s maternel.le.s)

- des soirées conviviales (bricolage, couture...)
- des matinées festives
- des spectacles de fin d'année
- des cafés papote



Contact Centre Social Val'Mauges

- Par téléphone
- Sur rendez-vous à La Pommeraye ou à Saint-Florent-le-Vieil

> Gaëlle Poirier, coordinatrice et animatrice Relais Petite Enfance - 02 41 77 74 29

> Magali Huteau, animatrice Relais Petite Enfance - 02 41 77 74 29



Les affaires scolaires

Les écoles

BEAUSSE

Ecole publique
"Le Jardin
Extraordinaire"
40 élèves

BOTZ-EN-MAUGES

Ecole privée
75 élèves

BOURGNEUF- EN-MAUGES

Ecole publique
"Le Petit Anjou"
43 élèves

LA CHAPELLE- SAINT-FLORENT

Ecole privée
"Saint-Christophe"
151 élèves

LE MESNIL-EN- VALLEE

Ecole privée
"Saint-Joseph"
145 élèves

LE MARILLAIS

Ecole privée
"Saint-Jean"
99 élèves

MONTJEAN-SUR-LOIRE

Ecole publique
"Roger Mercier"
141 élèves

Ecole privée
"Saint-Symphorien"
186 élèves



SAINT-FLORENT- LE-VIEIL

Ecole publique
"L'orange bleue"
128 élèves

Ecole privée
"Saint-Charles"
180 élèves

Ecole privée
"Graines de vie"
35 élèves

LA POMMERAYE

Ecole publique
"Les Charmilles"
92 élèves

Ecole privée
"Notre Dame"
310 élèves

SAINT-LAURENT-DE- LA-PLAINE

Ecole publique
"Les Trois Chênes"
59 élèves

Ecole privée
"Saint-Victor"
94 élèves

SAINT-LAURENT-DU- MOTTAY

Ecole privée
"Notre-Dame des Anges"
53 élèves

La relation aux écoles



Au sein du service scolaire, deux responsables assurent le lien entre les écoles publiques et la commune de Mauges sur Loire.

Sur le secteur Est : 5 écoles publiques

Sur le secteur Ouest : 1 école publique

Pour **les écoles publiques**, ces responsables ont pour mission :

- les commandes de fournitures scolaires
- l'acquisition de matériel pédagogique,
- la gestion du budget,
- les demandes de travaux ou de réhabilitation des bâtiments,
- la préparation des conseils d'école, la veille des effectifs, etc.
- la gestion du planning, des absences, des congés et du suivi de carrière des **ATSEM** (9 agents répartis sur les écoles publiques).

Pour **les écoles privées** :

Sur le secteur Est : 3 écoles privées
Sur le secteur Ouest : 7 écoles privées

} Le lien se fait via les contrats d'association.

Les projets écoles

Toutes les écoles, qu'elles soient publiques ou privées sont concernées par des projets en partenariat avec :

- **Le service Culture et l'école de musique de Mauges-sur-Loire** :
 - participation au parcours d'éducation artistique des élèves ("En Miroir de")
 - intervention d'un éducateur musical;
- **Le service Sports** :
 - Intervention des ETAPS dans la pratique d'une activité sportive
 - Enseignement de la natation et l'acquisition du "Savoir nager" ;
- **La Prévention Routière** pour les actions de sensibilisation aux risques routiers, le dispositif "Savoir rouler à vélo".

Les restaurants scolaires

Mauges-sur-Loire dispose de **douze restaurants scolaires** dont dix sont communaux et deux associatifs :

- A Saint-Laurent-du-Mottay, gestion associative assurée par Familles Rurales
- A Saint-Florent-le-Vieil pour les écoles privées, gestion assurée par l'association Goûte-à-tout.

La réservation se fait via Le Portail Famille pour l'ensemble des restaurants communaux.



SECTEUR EST		
LIEU	EFFECTIFS	PERSONNEL
BEAUSSE	20	3 agents
BOURGNEUF EN MAUGES	35	3 agents
LA POMMERAYE	270	14 agents
MONTJEAN SUR LOIRE	240	16 agents
ST LAURENT DE LA PLAINE	100	7 agents
SECTEUR OUEST		
LIEU	EFFECTIFS	PERSONNEL
BOTZ EN MAUGES	50	4 agents
LA CHAPELLE ST FLORENT	100	8 agents
LE MARILLAIS	70	7 agents
LE MESNIL EN VALLÉE	90	6 agents
ST FLORENT LE VIEIL	90	7 agents

Le fonctionnement des restaurants scolaires

Les restaurants scolaires communaux accueillent les enfants sur le temps de la pause méridienne, qui comprend le repas et un temps de détente.

Dans chaque restaurant scolaire, l'équipe est composée de :

- 1 référent de restauration scolaire ;
- Plusieurs agents de service et d'entretien ;
- 1 chef cuisinier pour les sites de production.

Les projets de fonctionnement des restaurants scolaires

Les équipes de restauration scolaire ont pour principales missions de :

- **Accueillir** l'enfant sur le temps de la pause méridienne, tout en veillant à sa **sécurité physique, morale et affective** ;
- Participer à la préparation du service, à l'entretien des locaux et équipements ;
- **Accompagner** l'enfant durant le repas en assurant les bonnes pratiques d'hygiène ;
- **Sensibiliser** l'enfant à la découverte de différents goûts, saveurs à travers des menus variés et à la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- **Développer** l'autonomie de l'enfant en le responsabilisant sur certaines tâches ;



Les accueils périscolaires

Mauges-sur-Loire dispose de **treize accueils périscolaires**. Douze sont communaux et un est associatif :

- Saint-Laurent-du Mottay est géré par l'association Familles Rurales.

Chaque accueil a établi un projet pédagogique, pour répondre aux objectifs pédagogiques du PEDT.

Afin de garantir le même service sur l'ensemble du territoire, tous les accueils périscolaires communaux ont le même fonctionnement (horaires d'ouvertures, tarifs, modalités d'inscriptions et de réservations,...).

Le fonctionnement des accueils périscolaires communaux

Toutes les structures communales sont ouvertes à partir de 7h le matin, et ferment à 19h le soir, les jours d'école.

Sur chaque accueil périscolaire, les enfants sont accueillis par une équipe d'animation professionnelle, composée de :

- 1 directeur(rice) diplômé(e) ;
- 1 directeur(rice) adjoint (pour les accueils de plus grande taille) ;
- 1 animateur(rice) référent(e) (pour les multi-sites) ;
- du nombre d'animateurs(rices) correspondant au taux d'encadrement ;

Les objectifs

Les équipes d'animation des accueils périscolaires ont pour principales missions :

- D'accueillir les enfants, en assurant leur sécurité morale, physique et affective ;
- De proposer des activités favorisant la découverte et la détente avant et après l'école ;
- De créer un espace favorisant le respect et l'éducation au bien vivre ensemble ;
- De favoriser la prise d'autonomie en responsabilisant les enfants dans leur vie quotidienne.

Les moyens

Pour mener à bien ces objectifs, le service scolaire met en place :

- Un programme de formation continue (BAFA, BAFD, PSC1, accueil enfant situation handicap, nutrition.. ;
- Des malles pédagogiques circulant d'un accueil à un autre afin de permettre le renouvellement d'activités en lien avec le centre social;
- Une veille réglementaire.

La répartition des structures et leurs effectifs



SECTEUR EST		
LIEU	EFFECTIFS	PERSONNEL
BEAUSSE	10	2 agents
BOURGNEUF EN MAUGES	12	2 agents
LA POMMERAYE	95	8 agents
MONTJEAN SUR LOIRE	100	11 agents
ST LAURENT DE LA PLAINE	45	6 agents
SECTEUR OUEST		
LIEU	EFFECTIFS	PERSONNEL
BOTZ EN MAUGES	20	2 agents
LA CHAPELLE ST FLORENT	45	4 agents
LE MARILLAIS	35	5 agents
LE MESNIL EN VALLÉE	30	5 agents
ST FLORENT LE VIEIL - Orange Bleue	30	3 agents
ST FLORENT LE VIEIL - St Charles	50	5 agents
ST FLORENT LE VIEIL - Graines de Vie	15	2 agents



Les accueils de loisirs extrascolaires

Mauges-sur-Loire gère **cinq accueils de loisirs** et **onze péricentres**, sur l'ensemble du territoire. Ils fonctionnent tous les mercredis, sur temps scolaire, et du lundi au vendredi lors des périodes de vacances scolaires.

Chaque accueil a établi un projet pédagogique, pour répondre aux objectifs pédagogiques du PEDT.

Afin de garantir le même service sur l'ensemble du territoire, tous les accueils de loisirs ont le même fonctionnement (horaires d'ouvertures, tarifs, modalités d'inscriptions et de réservations,...).

Il existe également un accueil de Loisirs en période estivale sur la commune de Bourgneuf-en-Mauges géré par l'Association Pass'âge.

Chaque commune déléguée dispose de son péricentre, ouvert de 7h à 9h et de 17h à 19h. Une navette est mise en place pour amener les enfants des péricentres vers les accueils de loisirs associés.

Ces péricentres, permettent à chaque famille, d'avoir un accès facilité, à un accueil de loisirs pour ses enfants.



La Chapelle-Saint-Florent Le Marillais	La Chapelle-Saint-Florent
Beausse Le Mesnil-en-Vallée Saint-Laurent-du-Mottay	Le Mesnil-en-Vallée
Bourgneuf-en-Mauges La Pommeraye Saint-Laurent-de-la-Plaine	La Pommeraye
Botz-en-Mauges Saint-Florent-le-Vieil	Saint-Florent-le-Vieil
Montjean-sur-Loire	Montjean-sur-Loire

Sur chaque accueil de loisirs, les enfants sont accueillis par une équipe d'animation professionnelle, composée de :

- 1 directeur(rice) diplômé(e) ;
- 1 directeur(rice) adjoint (pour les accueils de plus grande taille) ;
- 1 animateur(rice) référent(e) (pour les multi-sites) ;
- du nombre d'animateurs(rices) correspondant au taux d'encadrement ;

Des projets d'animations

L'ALSH des vacances

La programmation des thématiques et temps forts pour les accueils de loisirs est décidée avec l'ensemble des équipes d'animation, lors d'une soirée annuelle organisée par les coordinatrices. Ceci afin d'harmoniser les offres d'animations sur l'ensemble des accueils de loisirs.

Cette soirée est complétée par des réunions mensuelles entre les directeurs et les coordinateurs. Ces réunions servent à programmer les projets d'animations et établir le bilan des actions menées.

Les accueils de loisirs bénéficient des interventions des éducateurs sportifs, programmées en lien avec les directeurs de structures.

Ces projets ont pour objectif de :

- Donner accès à des animations ou des sorties de qualité pour tous ;
- Faire découvrir et exploiter les ressources locales (patrimoine, équipements communaux, producteurs,...) ;
- Proposer des animations sportives et culturelles ;
- Développer des projets intergénérationnels avec les foyers logements et EHPAD du territoire.

Pass Loisirs/culture

Par le biais du **CCAS**, la commune de Mauges-sur-Loire a mis en place un Pass Culture et Loisirs pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 600 euros. Ce Pass Culture et Loisirs, prend en charge financièrement trois jours d'ALSH par an et par enfant bénéficiaire.

Dynamique sportive ;

Dynamique culturelle ;

Dynamique environnementale ;

Dynamique évasion (camps mer)

Les camps

Durant la période estivale, le service scolaire organise en moyenne 8 camps encadrés par des équipes d'animateurs diplômés pour environ 190 enfants. Mauges-sur-Loire propose quatre types de camps, afin que tous les enfants y trouvent leur intérêt.

Le service des Sports



Le service Sports de Mauges-sur-Loire réalise des actions auprès des enfants du territoire.

Dans les accueils de loisirs

Deux éducateurs sportifs (ETAPS) interviennent les mercredis et pendant les petites vacances scolaires sur chaque ALSH :

Objectifs :

- Amener le sport au sein des centres pour que tous les enfants puissent **pratiquer** une activité sportive
- Faire **découvrir** des disciplines autres que celles pratiquées en club par le biais de matériels variés
- Créer une dépense physique à travers le jeu
- Prendre du plaisir à jouer ensemble en respectant les règles et les autres enfants

Interventions dans les écoles

Les trois éducateurs sportifs (ETAPS) interviennent dans les **écoles publiques et privées** de chaque commune déléguée afin de permettre aux élèves du CP au CM2 de bénéficier avec leur classe de deux cycles de sept séances d'EPS.

Objectifs :

- Apporter aux écoles des compétences techniques, pédagogiques et des moyens matériels qui améliorent la qualité des séances d'EPS
- Développer les capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques
- Développer le sens de l'effort et de la persévérance en répondant au besoin et au plaisir de bouger

- **Eduquer** à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des **valeurs** morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui)
- Contribuer à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées

Sportiv'été

Le Service des sports propose des activités sportives durant les vacances d'été accessibles à tous les enfants de Mauges-sur-Loire âgés de 8 à 12 ans.

Les objectifs sont de :

- Proposer un temps sportif de loisir
- Proposer une activité à des enfants qui ne partent pas en vacances
- Faire se rencontrer les enfants d'un même territoire
- Faire se rencontrer les enfants du primaire et du collège
- Vivre des activités en groupe
- Découvrir de nouvelles activités sportives
- Permettre un accès à tous avec un tarif préférentiel





Le service culture de Mauges-sur-Loire a pour objectif d'amener **l'art, la culture, la lecture, la musique** au sein des accueils de loisirs et des écoles pour que tous les enfants puissent accéder à une activité artistique et laisser libre cours à leur **imagination**.

Culture artistique

Le Symposium : Tous les ans, au mois de juillet a lieu le Symposium de sculptures monumentales : exposition sculptures et peintures à Montjean sur Loire. Durant plusieurs jours, le quai du Saumon à Montjean-sur-Loire se transforme en lieu de création de sculptures monumentales. Les artistes réalisent leurs œuvres sous les yeux des passants, offrant ainsi un spectacle à ces derniers et des moments d'échanges autour de leur travail. Au même moment, encadré par un artiste, un atelier artistique est proposé aux enfants des accueils de loisirs, leur permettant de modeler, sculpter, assembler et au final, créer une œuvre d'art sur les bords de Loire.

La Micro-folie : La micro-folie est un équipement culturel qui permet de découvrir les œuvres des grandes institutions culturelles (musée du Louvre, château de Versailles, Opéra National de Paris, festival d'Avignon, etc.) sur des outils numériques de haute qualité.

Des centaines d'œuvres défilent au hasard sur un mur d'écrans. Une tablette mise à disposition, afin de sélectionner les œuvres et en savoir plus : qui en est l'auteur ? quelles sont ses particularités ? quelles autres œuvres sont en lien avec son thème ? etc. Des mini-jeux seront également proposés.

En complément, des casques de réalité virtuelle seront proposés pour faire des visites à 360° de musées, de monuments ou de cités antiques.

Enfin, des animations sont proposées par la médiatrice : soirées à thèmes, diffusion de spectacles, conférences, ateliers ludiques... L'objectif est de créer un lieu convivial et accessible à tous, qui vienne s'imbriquer avec les autres activités culturelles proposées par la Commune (expositions, activités pour les enfants, bibliothèques, ludothèque, écoles de musique) et les associations du territoire.

"En miroir de" : Mauges-sur-Loire **développe la sensibilité artistique** des plus jeunes grâce au dispositif "en miroir de". Chaque année, les écoliers du territoire découvrent l'exposition du moment et l'univers d'un artiste plasticien. Ce parcours d'éducation artistique a pour objectif de rendre **accessible** l'art contemporain aux plus jeunes et s'articule autour de plusieurs étapes dans l'année scolaire. Des visites accompagnées, adaptées à chaque cycle et aux médiations participatives, sont proposées autour des expositions à l'abbaye. Puis, des rencontres ou ateliers de pratiques avec l'artiste sont organisés. Ces différents échanges alimentent les travaux en classe, inspirés des techniques et thématiques de l'artiste, pour que ces œuvres fassent l'objet d'une exposition collective. L'ensemble des classes participantes expose donc à l'abbaye, les travaux réalisés en miroir de...l'artiste étudié.

Culture musicale

Un partenariat entre l'école de musique et l'éducation nationale permet d'offrir aux élèves des écoles primaires de Mauges-sur-Loire l'intervention d'un éducateur musical. S'inscrivant dans le projet pédagogique de chaque école, celui-ci propose durant un semestre, un travail musical autour du chant, de la création de chansons, d'écoute, de reconnaissance d'instruments....

Lecture publique

Les bibliothèques participent aux loisirs, à la culture, à l'information et la formation permanente de la population. Gérées par une équipe de bibliothécaires et plus de 200 bénévoles, les bibliothèques proposent des collections adaptées à tous les âges et à tous les goûts : des romans, des bandes dessinées, des livres documentaires...

Des temps de découverte sont proposés aux écoles de Mauges-sur-Loire et aux multi-accueils, ce qui permet aux enfants de venir découvrir la bibliothèque de leur commune déléguée.

Culture cinématographique

Le service culture organise le festival "Curieux d'images animées" : c'est chaque année l'occasion, pour les enfants de 5 à 10 ans, inscrits à l'accueil de loisirs, de rire, s'émouvoir et découvrir des courts-métrages originaux dans les cinémas de Mauges-sur-Loire.



La jeunesse

La compétence jeunesse est aujourd'hui déléguée au Centre Social Val'Mauges, association d'animation sociale créée depuis 1983 dont le but est d'accompagner les jeunes de 11 à 20 ans dans leur quotidien et leurs futurs engagements.

Le secteur jeunesse du Centre Social, par le biais de son équipe d'animateurs permanents a décrit dans son projet éducatif et pédagogique, 4 intentions symbolisées par les lettres **T.E.E.N** (adolescent en anglais) :

- **T**ravailler avec les forces du territoire, au local !
- **É**couter pour accompagner la jeunesse
- **Ê**tre vecteur de lien entre les jeunes et les maugériens
- **N**ourrir la créativité et l'innovation auprès des jeunes.

Ces intentions se traduisent sur le terrain par :

- Des rencontres hebdomadaires dans les 11 communes déléguées auprès des 11-15ans dans les locaux dédiés et/ou partagés ;
- Des plaquettes d'animations : des programmes d'activités jeunes co-construits avec le public et organisés lors de chaque période de vacances scolaires à destination des jeunes et de leur famille;
- Des départs en séjours et mini-séjours organisés chaque année pour les 11-17ans : à Mauges-sur-Loire, à la mer, à la montagne, en Europe...
- Des chantiers jeunes et des ateliers jeunes qui permettent aux mauligériens de valoriser leur territoire et d'y découvrir des compétences et des savoirs faire ;
- Des formations à destination des jeunes : le PSC1, le baby-sitting, le code de la route, un pré-BAFA ;
- Des actions de préventions auprès des établissements scolaires du territoire (1 MFR, 2 collèges, 1 lycée) et auprès des familles mauligériennes sur des thématiques comme l'utilisation des écrans, les relations filles-garçons, la parentalité d'adolescents etc...
- Une veille sociale auprès des parents, grands-parents et jeunes du territoire concernant des questionnements comme la mobilité, l'accès au logement et le sport-santé.

L'ensemble de ces actions tente de répondre à un leitmotiv permanent :

Faire avec les habitants et non à leur place !



Les chantiers "Jeunes"

Depuis 2002, les chantiers jeunes sont organisés par le centre social, en partenariat avec la collectivité. Ils se déroulent durant la période estivale.

Le chantier jeunes permet à des jeunes âgés de 11 à 17 ans résidant sur le territoire de Mauges-sur-Loire, de participer au développement local, à l'aménagement et l'entretien d'espaces naturels et d'équipements publics.

Ces jeunes sont encadrés par le Centre Social Val'Mauges et des adultes bénévoles qui souhaitent transmettre leurs savoirs (compétences et connaissances techniques) et éventuellement la passion d'un métier.

La mise en place des chantiers de jeunes s'inscrit dans une dimension éducative. Elle doit permettre au jeune :

- De développer sa confiance en lui, l'estime de soi,
- D'avoir accès à des activités locales et accessibles financièrement,
- De lui donner l'envie de l'effort en concrétisant une mission,
- De le sensibiliser à la vie communale,
- De favoriser les liens avec les habitants de la commune,
- D'enrichir ses connaissances et contribuer à son épanouissement personnel.



Contact Centre Social Val'Mauges

> Camille Boitault, coordinateur enfance jeunesse - 02 41 77 74 29



La famille

La compétence famille est assurée par le Centre Social Val'Mauges.

Accompagner toutes les familles dans leur cheminement parental et dans leurs projets personnels et collectifs.

Les bénévoles et professionnel.le.s proposent aux familles différentes occasions de se rencontrer, de créer des liens.

Selon les besoins et les envies des parents, des projets sont menés par des collectifs (Petite enfance, Sorties et vacances, Commission famille), laissant la part belle aux savoir-faire des parents et au pouvoir d'agir de chaque membre de la famille.

Le rôle du secteur Famille au sein du Centre Social, c'est :

- Accompagner la parentalité avec une vigilance particulière vers les parentalités fragilisées par la précarité, la monoparentalité, le handicap, l'arrivée d'un enfant, l'adolescence, les relations à la scolarité, etc...
- Faire du tiers entre les institutions scolaires, les acteurs sociaux et les familles
- Faciliter les liens
- Donner la place aux parents, favoriser leur pouvoir d'agir et inciter des initiatives collectives.

Vers un projet éducatif territorial... où il pourrait être question :

- de la co-éducation
- de la place des parents
- de l'articulation Familles / Commune / Ecoles
- de la question de l'accompagnement de la parentalité
- de la veille et de l'écoute des problématiques des familles



Contact Centre Social Val'Mauges

> Emilie Viau, référente famille - 02 41 77 74 29



Nos objectifs éducatifs

Le bien vivre ensemble

En adaptant la politique enfance-Jeunesse aux besoins

Cela se traduit par :

Quelles actions ?

Structurer la politique éducative et parentale

Engager une démarche de fond sur le sens de l'action éducative à travers la définition et la mise en œuvre d'un projet éducatif communal.

Développer et accompagner l'augmentation des capacités d'accueil dans le champ de l'enfance jeunesse

Définir un plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour agrandir les locaux dédiés aux accueils péri-extrascolaires et de restauration scolaire dans les communes déléguées où cela se révèle nécessaire.
Accompagner les porteurs de projets de MAM / Micro-crèche et les associer aux actions développées dans le cadre de la politique éducative

Etayer les acteurs de l'Enfance jeunesse, des parents aux professionnel(le)s

Le maintien des matinées récréatives sur chaque commune.
Ouvrir l'accompagnement en renfort à des familles et bénévoles, dans les sorties scolaires et ALSH.
L'action de professionnalisation des assistantes maternelles via RPE



En mettant en oeuvre une politique sociale adaptée aux besoins...

Cela se traduit par :	Quelles actions ?
Renforcer l'action de la commune au profit des populations les plus fragiles et les plus éloignées	Poursuivre le travail d'inclusion des enfants en situation de handicap ou en difficulté socio-éducative par : • La formation des équipes qui accompagnent sur le terrain (analyse de la pratique, formation à l'accueil d'un enfant nécessitant un accompagnement adapté...) • Le renfort des équipes selon les besoins spécifiques de certains enfants. Faciliter l'accès aux services petite enfance, périscolaire et extrascolaire pour tous : • En ajustant la grille tarifaire des services. • En maintenant des services périscolaire et de restauration scolaire sur chaque commune déléguée • En mettant en place des péricentres avec navettes sur chaque commune déléguée, en direction des accueils de loisirs. Proposer des ateliers / interventions autour du bien vivre ensemble Compléter les dispositifs d'aides aux devoirs (primaires/collégiens...)
Favoriser les rencontres intergénérationnelles	Mettre en place des actions qui permettent de toucher des publics diversifiés : • En organisant des temps partagés entre les résidents des foyers logements et les enfants des accueils de loisirs. • En invitant les parents à partager des moments d'animations dans les structures d'accueil.

Veiller à l'**équité** des services sur le territoire

Développer un tableau de bord qui permette de suivre le déploiement des actions de la collectivité sur l'ensemble de la commune :

- En ayant le même fonctionnement et règlement intérieur sur l'ensemble des structures.
- En harmonisant les projets d'animation sur l'ensemble des structures
- En proposant les mêmes dispositifs et projets à toutes les écoles.

Renforcer l'action de la collectivité auprès des jeunes et des acteurs agissant pour la jeunesse

Promouvoir et **renforcer** avec le Centre Social, la politique d'information et prévention jeunesse afin de favoriser le parcours d'**insertion** des jeunes (16-20 ans).

Organiser des olympiades entre toutes les écoles primaires de Mauges sur Loire.

Conforter l'action jeunesse à travers les chantiers jeunes (locaux et internationaux)

Permettre l'accès à des **stages** et **apprentissage**s

Mettre en place des actions de prévention santé, conduite à risque, addiction et harcèlement



La proximité

En valorisant une scolarisation et un accueil de proximité à Mauges-sur-Loire...

Cela se traduit par :	Quelles actions ?
Accompagner et développer l'école publique	Soutenir la communication des écoles publiques : • En communiquant sur les travaux d'amélioration et de maintenance réalisés dans les écoles • En relayant la communication des écoles sur leurs projets réalisés. • En entretenant et en améliorant les infrastructures dédiées aux écoles, accueils périscolaires, extrascolaires et de restauration scolaire : • En définissant un plan pluriannuel d'investissement.
Développer les services de mobilités sûrs et économes en ressources	Favoriser les mobilités sûres, économes en ressources : • En sécurisant les abords des écoles qui représentent le plus de risques et ainsi permettre l'usage du vélo. • En développant les liaisons douces. • En adaptant les moyens de transport aux effectifs transportés (minibus)
Assurer la continuité de l'offre de service	Maintenir une école dans chaque commune déléguée ainsi que les services existants : périscolaires, restauration scolaire, péricentres et ALSH.

Conforter l'offre de services à destination des écoles

Conforter les interventions qui stimulent le développement, la créativité, la sensibilité artistique, sportive, citoyenne et environnementale de chaque enfant.

- En maintenant et en développant les dispositifs des services communaux, à destination des écoles, tels que, les interventions des ETAPS et des professeurs de musique, l'accueil et la médiation en bibliothèque, l'organisation d' "En miroir de...", la micro-folie
- En facilitant l'accès à des dispositifs de partenaires, telle que la prévention routière.

Développer les services périscolaire, extra-scolaire et jeunesse

Proposer des animations qui stimulent la créativité, et favorisent la découverte sur les accueils de loisirs:

- En faisant intervenir les ETAPS, des artistes, ou associations en supplément des animations des équipes.
- En proposant des temps d'animation sur le temps de la pause méridienne





La protection de l'environnement

En mettant en œuvre un schéma alimentaire et agricole communal tout en prenant en compte les enjeux de développement durable dans les pratiques liées à l'enfance jeunesse...

Cela se traduit par :

Quelles actions ?

Améliorer l'offre de restauration collective

Proposer des actions d'éducation au goût.

- En proposant une restauration de qualité sur le plan gustatif et nutritionnel.
- En ayant une posture encourageante et bienveillante lorsque l'on incite les enfants à goûter de nouvelles saveurs.
- En proposant des animations autour du goût.

Organiser l'offre locale autour des producteurs

- En suivant le programme de **la Fourche à la Fourchette**.

Réduire et valoriser les déchets des restaurants scolaires.

- En mettant en place des actions d'éducation à la lutte contre le **gaspillage alimentaire** auprès des enfants.
- En mettant en place des composteurs dans les restaurants scolaires.
- En mettant des serviettes en tissu au lieu de serviettes en papier.

Sensibiliser et former les enfants et jeunes aux enjeux du développement durable

Etablir **un plan de végétalisation des cours d'écoles publiques**

- En travaillant avec les équipes enseignantes, les élèves et les parents d'élèves, sur des projets de végétalisation.

Sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable :

- En mettant en place des projets d'animation dans les ALSH en lien avec des acteurs du territoire (CPIE / Cap Loire / Du pain sur la planche...)
- En achetant une partie des jeux en "seconde main" (écocyclerie) et en expliquant la démarche aux enfants.

Faire découvrir les producteurs locaux aux enfants.

- En proposant des produits locaux lors des goûters

En visitant les producteurs locaux et en expliquant la démarche du circuit court aux enfants



Attractivité

Elle est la conséquence des trois autres axes en matière d'enfance / jeunesse. La qualité des infrastructures, l'ambition des projets menés sont des éléments de nature à convaincre des familles de venir habiter sur le territoire

Cela se traduit par :

Créer et entretenir des infrastructures de qualité qui maillent le territoire

Proposer des activités qui permettent l'ouverture : aux autres, et plus largement, au monde

Quelles actions ?

- Rénover ou agrandir les écoles, périscolaires, bibliothèques, partout où c'est nécessaire : périscolaire du Marillais, de Botz en Mauges, de la Pommeraye par exemple, école de Beausse, bibliothèque du Marillais
- Construire un nouveau multiaccueil d'une capacité totale de 36 places.
- Mettre en service un centre aquatique qui permette l'apprentissage de la natation pour tous les enfants du territoire, tout au long de l'année
- Disposer d'une microfolie dans un lieu emblématique, mais qui peut aussi "rayonner" sur l'ensemble de la Commune dans une version mobile, pour rendre accessible des milliers d'œuvres à tous les enfants
- Avoir une école dans chaque commune déléguée, et au-delà, des solutions d'accueil périscolaire en proximité, soit directement, soit via les péricentres, quelle que soit la taille de la commune

- Aider les enseignants à conduire des projets spécifiques, sur la thématique du développement durable, avec les enfants / en conduire directement
- Organiser la rencontre de tous les enfants du territoire dans une Olympiade des écoles
- Maintenir ou développer l'accès à des ressources / services qui enrichissent le parcours de l'enfant : intervention des ETAPS, d'un(e) musicien(ne) en milieu scolaire, dispositif "en miroir de...", etc.

Le plan mercredi

Le Plan mercredi constitue une nouvelle étape dans les politiques éducatives locales, en permettant l'adaptation du projet éducatif territorial aux nouvelles organisations du temps scolaire.

Pour s'inscrire dans ce dispositif, la commune de Mauges-sur-Loire, organise des accueils de loisirs périscolaires dont les activités du mercredi respectent la charte de qualité du Plan mercredi.

Cette charte invite les organisateurs à structurer leurs accueils autour de 4 axes :

- L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements ;
- L'ancrage du projet dans le territoire ;
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants ;
- La qualité des activités.

Les deux objectifs principaux, ciblés par les structures d'accueil de Mauges-sur-Loire sont :

1. **Favoriser l'accès à la culture et aux activités sportives**
2. **Réduire les fractures sociales et territoriales**





La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

Des temps de concertations avec les écoles, publiques et privées, ont été menés par la commune, lors de la création du PEDT.

Ces temps ont permis de définir les objectifs communs entre les temps d'enseignements et les temps périscolaires afin de permettre la continuité du bien-être de l'enfant par l'ensemble des acteurs tout au long de la semaine.

Des objectifs communs :

- La sensibilisation des enfants aux enjeux du développement durable ;
- Le renforcement des actions en faveur de l'inclusion ;
- Le bien vivre ensemble.

L'ancrage du projet dans le territoire

Le territoire de Mauges-sur-Loire regroupe 11 communes déléguées et dispose de nombreux équipements culturels et sportifs : bibliothèques, cinémas, musées, parc découverte, piscines... Les enfants sont amenés à découvrir ces équipements lors des animations en accueil de loisirs et peuvent ainsi devenir des utilisateurs réguliers avec leur famille.

Pour l'élaboration de leurs goûters, les accueils de loisirs privilégient les produits locaux. Des visites de ces mêmes producteurs avec les enfants sont organisées.

L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants

La proximité et l'inclusion sont des valeurs fortes portées par le projet politique de la commune. Ainsi, pour faciliter l'accès à l'accueil du mercredi à tous les enfants, la commune de Mauges-sur-Loire a mis en place :

- **Des péricentres et des navettes**

Chaque commune déléguée dispose d'un péricentre associé à un accueil de loisirs. Un système de navette assure la liaison entre le péricentre et l'accueil de loisirs. Cette organisation, permet à chaque enfant de chaque commune déléguée d'avoir un accès facilité aux cinq accueils de loisirs répartis sur le territoire.

- **Une politique d'inclusion**

L'inclusion de tous les enfants dans les accueils de loisirs fait partie des principaux objectifs de la commission enfance, jeunesse et affaires scolaires. Afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants en situation de handicap, les animateurs et les directeurs des accueils de loisirs ont bénéficié de formations, et de sessions d'analyse de la pratique auprès d'une éducatrice spécialisée. Selon les besoins, les équipes d'animation peuvent être renforcées par des encadrants supplémentaires pour répondre aux besoins spécifiques de certains enfants.

- **Une tarification selon le quotient familial**

Suite à l'analyse des besoins sociaux (ABS) un projet social communal piloté par le CCAS a été rédigé. Cette analyse a prescrit l'augmentation du nombre de tranches de quotient familial et l'abaissement des tarifs sur les tranches les plus basses.

- **Pass Loisirs/culture**

Par le biais du CCAS, la commune de Mauges-sur-Loire a mis en place un **Pass Culture et Loisirs** pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 600 euros. Ce Pass Culture et Loisirs, en plus de permettre l'accès gratuit, aux musées du territoire et à la carte d'emprunts du réseau des bibliothèques, prend en charge financièrement trois jours d'ALSH par an et par enfant bénéficiaire.

La qualité des activités

Les équipes d'animation mettent en place des programmes d'animations favorisant la découverte, l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté. Afin d'aller plus loin, les équipes d'animation peuvent s'appuyer sur les ressources de Mauges-sur-Loire. Ce qui leur permet de mener des actions :

- **Culturelles :**

Grâce au réseau de lecture publique et ludothèques, les accueils de loisirs peuvent se rendre avec un petit groupe d'enfants dans la bibliothèque de leur commune déléguée. Ce temps permet de profiter d'un espace dédié à la lecture et de renouveler les emprunts de livres et de jeux pour leur accueil.

De plus, les équipes d'animation peuvent s'appuyer sur les conseils des bibliothécaires pour sélectionner leurs emprunts, et même leur demander une sélection de livres selon une thématique (les pirates, l'art, la cuisine,...).

- **D'éducation à la citoyenneté :**

Le réseau de lecture publique et ludothèques est une ressource importante pour les équipes d'animations. Il permet de mobiliser des fonds et des outils centrés sur des thématiques importantes, telles que l'égalité garçons / filles, l'éducation aux média, les enjeux environnementaux ou encore la citoyenneté et le bien vivre-ensemble.

- **Sportives :**

Le service des sports de la commune met à disposition des accueils de loisirs, deux éducateurs sportifs (ETAPS) et leur matériel, sur le temps des mercredis.

Le choix des sports proposés aux enfants, se fait en concertation entre les ETAPS et les directeurs des accueils. Le choix des pratiques sportives se fait selon les enseignements sportifs pratiqués dans l'école rattachée. Les ETAPS intervenant également dans les écoles, la complémentarité avec les enseignements est facilitée.

L'évaluation

Un comité de suivi, composé de représentants associatifs et communaux (élus, agents, parents) se réunira 2 fois par an, début janvier et début juillet, afin de dresser des bilans des actions en cours. Ce comité sera également une instance d'échanges, afin d'orienter / réorienter / impulser des projets.

Chaque séance comportera 2 parties :

- Dans un premier temps, le partage autour d'indicateurs d'activités plutôt récurrentes : les heures de formation des professionnelles (AM, ATSEM, etc.), le nombre d'interventions des ETAPS à l'école, le nombre d'enfants ayant suivi un cycle de natation, le nombre de propositions d'accompagnement de groupes faites aux parents, dans le cadre de sorties scolaires, d'ALSH, etc.
- Dans un second temps, une partie "revue de projets", avec pour commencer un partage concernant les projets "bâtiments" (périscolaire, école, etc.). Ensuite, un point d'avancement quant aux projets autres : olympiades, végétalisation, aide aux devoirs, etc. A noter que certains projets menés à terme peuvent basculer dans la partie "récurrente", à l'image du dispositif d'aide aux devoirs.

Le tableau précis des actions récurrentes / des projets sera l'objet du premier comité de suivi.

Conclusion

Le projet éducatif territorial est tout à la fois une déclinaison de la feuille de route du mandat entamé en 2020, une traduction du projet social voté en 2021 et de la convention territoriale globale conclue avec la CAF en décembre 2022.

Il est déjà en cours de déploiement. Une partie significative de son contenu est en travail.

Il vise à renforcer les points forts de la Commune : des services diversifiés, de qualité, maillant l'ensemble du territoire. Tous les enfants et jeunes de Mauges-sur-Loire peuvent y accéder.

Sa mise en oeuvre, et sa réussite, tout au long du mandat, dépend de nous tous : services communaux, communauté éducative, centre social, partenaires associatifs, parents...

Chacun de nous a un rôle à jouer pour entretenir cette **dynamique positive** !

Lexique

AFR : Association Familles Rurales

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations

DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

MAM : Maison d'Assistantes Maternelles

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PEDT : Projet Educatif Territorial

RPE : Relais Petite Enfance

SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports



Nos informations générales

Pôle des Services à la Population

Z.A. La Lande - Saint-Florent-le-Vieil

49410 Mauges-sur-Loire

Tél. 02 41 72 60 69

population@mauges-sur-loire.fr



Service enfance-jeunesse

Tél. 02 41 72 02 53

service-enfancescolaire@mauges-sur-loire.fr

Service des Sports

Tél. 02 41 72 01 86

estelle.hellard@mauges-sur-loire.fr

Service Culture

Tél. 02 41 72 01 74

culture.maugessurloire@mauges-sur-loire.fr

Service Social-Santé-Gérontologie

Tél. 02 41 72 01 35

social-sante-gerontologie@mauges-sur-loire.fr



***"Tous les enfants, sous une forme
ou sous une autre, ont du génie. Le
tout, c'est de le faire apparaître."***

**Charlie Chaplin,
Histoire de ma vie**

Commune de Mauges-sur-Loire
4 rue de la Loire - La Pommeraye
49620 Mauges-sur-Loire
Tél. 02 41 77 78 11
accueil@mauges-sur-loire.fr